

Ville d'Etampes



Guide des
Seniors

ÊTRE LÀ POUR VOUS

Etampes est une ville jeune, dynamique, en mouvement, qui change.

C'est aussi une commune attachée à ses traditions, à sa vie de quartier.

C'est une ville qui porte de fortes valeurs. Celles de la République. Celles de la reconnaissance et du respect pour ses Aînés.

Être là pour celles et ceux qui ont fait l'histoire de la commune, sa renommée, son dynamisme est une exigence.

Une société, une ville se jugent en effet à leur capacité à donner toute leur place à ses seniors.

C'est donc un devoir pour Etampes d'être là pour vous. C'est un engagement qui nous anime, mon équipe et moi-même au quotidien.

Cette fidélité à votre égard se traduit par des services adaptés comme la Citadine, des animations et des activités ludiques et festives, des équipements performants, des accompagnements personnalisés.

C'est aussi vous proposer un cadre de vie serein, tranquille, sécurisé, agréable, à vivre avec des espaces de détente ou de promenade entretenus, verts, fleuris.

C'est favoriser les liens intergénérationnels pour que la sagesse des Aînés nourrisse la confiance des jeunes, que la transmission des savoirs et expériences se fasse de manière naturelle, que la solidarité entre tous soit vécue comme une évidence.

Être là pour vous, c'est vous permettre de profiter pleinement de votre ville, d'avoir du temps pour soi et pour les autres.

C'est vous faciliter la vie, à l'image de ce guide auquel nous vous savons attaché.

C'est cette dimension de proximité à votre service que je porte avec mon équipe, fort des liens d'estime et d'affection qui nous unissent.

Avec toute notre fidèle amitié.



Sommaire :

› L'accompagnement au quotidien

- Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) 6
- Le service des Personnes retraitées du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) 7
- L'aide à domicile 8
- Le port de repas à domicile 8
- La téléassistance 8
- Les Citadines 9
- L'aide à la constitution des dossiers 9
- Les soutiens financiers 10
- Les douceurs de Noël 10
- Les allocations de fin d'année 10
- La résidence Clairefontaine 10
- Le Point d'Accès au Droit 11

› Les structures d'accueil

- L'EHPAD "Le Petit-Saint-Mars Paul-Fenoll" 12
- L'EHPAD - Saint-Joseph 13
- DOLCÉA - Domaine de la Chalouette 13-14

› Les autres services à la personne

- Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD/ESA) « Trois Rivières » 15
- Service d'aide à domicile « les 7 arches » (SAAD) 15
- Service de Portage de repas 15
- Le SSIAD de l'ADMR « Trois Rivières » 15
- L'ESA (Equipe Spécialisée Alzheimer) 15

› Les divers droits et allocations

- Les aides au logement (APL) et (ALS) 16
- L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) 17
- L'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA) 18
- L'Allocation Supplémentaire d'Invalidité (ASI) 19
- Les aides des caisses d'Assurance maladie (CMU) 19-20
- L'Aide à l'acquisition de la Complémentaire Santé (ACS) 20
- Les cartes destinées aux personnes handicapées 21-22
- Les aides aux transports 23-24
- Le PAM 91 24
- La carte Seniors + de la SNCF 25
- Service accès plus 26
- Les avantages fiscaux 26
- La médaille de la famille française 27

› Organismes et associations à votre service

- Association des Conjointes Survivants de l'Essonne (ADVC) 28
- Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV) 28
- Le CICAS (*Centre d'Information, Conseil et Accueil des salariés*) 29

› La santé

- Le Centre municipal de soins infirmiers 30
- Les infirmières libérales à disposition 31
- Les ambulances Saint-Gilles 31
- Le Centre Hospitalier Sud-Essonne Dourdan-Etampes 32-33
- La Maladie d'Alzheimer 33-34
- La Maladie de Parkinson 35
- Le don d'organes, de tissus humains et de moelle osseuse 36
- Le dépistage des cancers 37
- La canicule 38
- Le grand froid 39
- Bien vivre chez soi 40

› Sécurité : protéger et rassurer

- La maltraitance 41
- La conduite automobile 41
- Opération tranquillité vacances 42
- Les démarchages à domicile 43
- Vigilance avec Internet 44
- Vigilance autour de sa carte de crédit ou son chéquier 45
- Vol ou perte de papiers 46
- Téléphone portable perdu ou volé 46
- Le gaz et le risque d'intoxication au monoxyde de carbone 47
- L'électricité et les risques d'électrisation et d'électrocution 47

› Les services de proximité pour l'environnement

- Le tri 48-49
- La déchèterie 49
- Service Allô encombrants 50
- La collecte des déchets verts 50
- La collecte des téléphones mobiles 50
- La collecte des Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux (DASRI) 40
- Les composteurs 40
- Dispositif "Ici, je recycle" 51
- La collecte des vêtements 51
- Les déchets ménagers spéciaux (DMS) 51

› Les Maisons de Quartier

- La Maison de Quartier de Guinette - Espace Jean-Carmet **52-53**
- La Maison de Quartier de Saint-Michel - Espace Camille-Claudel **54-55**
- Le Centre social de la Croix-de-Vernailles **56**

› Se détendre, se divertir, s'épanouir

- Faire du sport **57**
- Le Musée intercommunal **58**
- Le service Animation du Patrimoine **59**
- Le Conservatoire de musique Intercommunal **60**
- Le Théâtre **60**
- Cinétempes **61**
- La Bibliothèque Diane-de-Poitiers **61**
- Les Archives municipales **62**
- Le Temps des loisirs **62-63**

› Participer à la vie locale

- Le Conseil des Aînés **64**
- Les Noces d'Or **64**

› Les formalités

- Dispositif : "Accompagner la fin de vie, s'informer, en parler" **65**
- Organisation des obsèques **65-66**

› Les infos pratiques

- Les numéros utiles **67-68**
- Les adresses à connaître **69**
- Les associations locales de retraités **70**
- Les associations locales d'Anciens combattants **71-72**

L'ACCOMPAGNEMENT AU QUOTIDIEN

Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC)

19, promenade des Prés - 91150 Etampes

Téléphone : 01 60 80 15 67 - **Fax** : 01 60 80 16 23

Email : clicsudessonne@wanadoo.fr

Ouvert :

- Les lundi et mardi de 9 h à 12 h 15 et de 13 h 45 à 17 h.
- Les mercredi et jeudi de 13 h 45 à 17 h.
- Le vendredi de 9 h à 12 h 15 et de 13 h 45 à 16 h.

Le CLIC est présent sur tout le territoire de la Communauté d'Agglomération de l'Etampois Sud-Essonne (CAESE) et celui de Juine et Renarde (CCJER). Il s'adresse aux personnes de plus de 60 ans, à leurs familles ainsi qu'aux professionnels du secteur social et médico-social. Ce service gratuit a pour objectif de favoriser le maintien à domicile.

Les missions du CLIC :

- › Accueil, information, orientation vers les services compétents.
- › Evaluation à domicile des besoins sociaux et médico-sociaux afin de mettre en place une réponse adaptée à chaque situation, accompagnement dans les démarches nécessaires au maintien à domicile.
- › C'est aussi un espace de coordination pour les personnes âgées et leurs familles, les équipes de professionnels (médecins, infirmières, responsables des aides à domicile, les services sociaux...).
- › Le CLIC peut également renseigner sur diverses structures d'hébergement pour la personne âgée. Il exerce aussi des actions de prévention portant sur la santé et la vie quotidienne.

Il apporte en partenariat avec la MSA, un soutien aux aidants familiaux de personnes âgées dépendantes par le biais du « **Rendez-Vous des Aidants** » chaque premier lundi du mois de 14 h 30 à 16 h 30 :

Contactez le CLIC pour connaître les lieux et thèmes abordés.



Un accompagnement municipal personnalisé

Le service des personnes retraitées du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

19, promenade des Prés - 91150 Etampes.

Téléphone : 01 64 94 55 72

Ouvert : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Fermé le jeudi après-midi mais un accueil téléphonique est assuré.

Le maintien à domicile et l'aide à l'autonomie constituent un enjeu essentiel. C'est pourquoi, Etampes a développé des dispositifs permettant aux Aînés de demeurer à leur domicile en toute sécurité et d'avoir une vie sociale active.

Les dispositifs :

- › La délivrance des Chèques Emploi Service Universel (CESU) financés à hauteur de 50 % par la Ville.
- › L'aide à domicile.
- › Le service de port de repas à domicile.
- › Le service gratuit de citadines pour vos déplacements sur Etampes.
- › Le service de téléassistance.
- › La constitution de dossier pour l'obtention du Passe Navigo Améthyste ou les chèques-taxi.

L'aide à domicile

Pour un meilleur confort de vie, 29 aides à domicile interviennent quotidiennement, week end compris, auprès des 375 seniors bénéficiant de ce service.

Les missions de l'aide à domicile :

- Entretien de l'habitation.
- Repasser le linge.
- Faire les courses.
- Préparer les repas.
- Accompagner dans les déplacements.

L'aide à domicile assure une présence attentive, un soutien moral et permet aux Aînés de rompre l'isolement.



Le port de repas à domicile

Près de 3 000 repas équilibrés sont préparés par la Cuisine centrale chaque jour de l'année.

- Ce service destiné aux personnes de 60 ans peut être sollicité après une hospitalisation pendant la période de convalescence ou de manière durable en cas de perte d'autonomie.
- Il fonctionne tous les jours même les jours fériés sur réservation auprès du service des personnes retraitées 48 heures avant.

➤ **Coût de la prestation :** 5,90 € par repas (repas 5,15 € et 1,75 € de transport). Il est également possible d'obtenir un potage pour un supplément de 1,50 €.

La téléassistance

La téléassistance, est une aide technique conçue pour les personnes âgées afin qu'elles puissent vivre chez elles en toute sérénité.

› Ce petit appareil en forme de médaillon à porter autour du cou ou du poignet est relié en permanence à une centrale d'écoute. Une simple pression, une aide ou les services de secours sont prévenus dans les plus brefs délais.

› **La téléassistance fonctionne 24h/24.**



A savoir :

En 2015, 165 personnes âgées ont bénéficié de ce service.

Son coût mensuel est de 6,11 €.

Les Citadines

Le service de transport municipal avec accompagnement personnalisé est composé de 5 Citadines accessibles aux personnes âgées et aux personnes à mobilité réduite afin de faciliter leurs déplacements.

› Gratuites, elles fonctionnent du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30. Le samedi de 9 h à 12 h. **Une réservation est cependant obligatoire auprès du service des personnes retraitées 48 h avant.**



Les soutiens financiers

› Le chèque CESU (Chèque Emploi Service Universel)

Le CESU permet de régler tous les services à la personne, d'alléger les démarches administratives qui y sont liées et d'en faciliter le paiement.

› **Le montant du CESU est prédéfini.** L'attribution du chèque CESU est soumise à certaines conditions de ressources. Les Etampois âgés de plus de 60 ans peuvent bénéficier de CESU à moitié prix.

Les douceurs de Noël

Toujours attentionnée envers ses Aînés, la Ville d'Etampes a une tradition : chaque année à Noël, elle offre un coffret douceurs aux personnes âgées qui ont 65 ans et plus et qui perçoivent l'Allocation de Solidarité Vieillesse (ASV) ou l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA) et qui sont non-imposables.

La résidence Clairefontaine

19, promenade des Prés

Téléphone : 01 64 94 32 29

La résidence Clairefontaine bénéficie d'un cadre agréable et tranquille, idéalement située près du Centre-Ville, de ses commerces et des services de proximité.

› Les personnes de plus de 60 ans autonomes sont accueillies dans les 73 logements (68 studios et 5 F2) répartis sur trois étages dotés d'ascenseurs.

› La résidence est équipée d'un espace d'animations, d'une salle de restaurant, d'un espace bien-être et de détente, d'une salle dédiée à la projection de films ou aux répétitions de spectacle. Des places de stationnement sont réservées aux véhicules des résidents.

Nouveautés 2016

Depuis septembre, les résidents peuvent participer à des cours de gym douce et à des ateliers tels que l'atelier d'art floral animés par l'association Accueil des Villes Françaises.

A savoir :

Aucune caution n'est à verser lors de l'emménagement dans cette résidence. **Les animaux domestiques ne sont pas admis.**

Le Point d'Accès au Droit (PAD)

1, rue du Coq (à côté de la place Saint-Gilles)

Téléphone : 01 69 92 11 70.

Ouvert :

- les lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30.
- Le mardi de 8 h 30 à 19 h.

Ce lieu d'accueil gratuit est destiné à toutes les personnes du territoire de la Communauté d'Agglomération de l'Etampois Sud-Essonne qui ont besoin d'obtenir des conseils ou des informations juridiques.

La confidentialité y est garantie.

- Il oriente vers les professionnels compétents.
- Le PAD héberge de nombreuses permanences assurées par des professionnels du droit (avocats, huissiers de justice, juristes d'associations départementales...)

➤ L'Association Gérontologique de l'Essonne (AGE) assure une permanence juridique au PAD pour informer et orienter les personnes âgées et leurs familles sur leurs droits et obligations.

➤ Ce service de proximité peut également assurer un suivi des situations et un relais avec les structures sociales et médico-sociales, notamment le CLIC Sud-Essonne.

➤ Il est indispensable de prendre rendez-vous au **01 69 92 11 70**.



LES STRUCTURES D'ACCUEIL

EHPAD «Le Petit Saint-Mars Paul-Fenoll»

du Centre Hospitalier Sud-Essonne Etampes-Dourdan

30, avenue Charles-de-Gaulle - 91150 ETAMPES

Téléphone : 01 60 80 79 80 **ou** 79 79 - **Fax** : 01 60 80 78 60

Courriel : ehp.ad.etampes@ch-sudessonne.fr

Site internet : www.ch-sudessonne.fr

Cette structure médicalisée, implantée dans un nouveau bâtiment sur le site étampoï du Centre Hospitalier Sud-Essonne, est ouverte depuis juin 2014. Elle accueille, dans un cadre convivial, adapté et sécurisé, 126 personnes âgées en perte d'autonomie, quel que soit leur niveau de dépendance.

L'EHPAD propose :

- › 107 places d'hébergement permanent.
- › Une Unité d'Hébergement Renforcée de 14 places.
- › Un Pôle d'Activités de Soins Adaptés (PASA).
- › 3 places d'hébergement temporaire.
- › 2 places d'accueil de nuit pour des séjours à durée limitée.

Ses missions au quotidien :

- › Offrir un accompagnement personnalisé à chaque résident.
- › Dispenser les soins médicaux grâce à la présence de médecins gériatres.
- › Prévenir l'apparition ou l'aggravation de la dépendance en stimulant les capacités existantes.
- › Proposer des activités, animations ou sorties encadrées aux résidents.
- › Soutenir et accompagner les familles des résidents dans leurs démarches administratives.

Les soins sont assurés par des médecins gériatres et l'équipe soignante.



A savoir :

La structure est habilitée à l'aide sociale et répond aux normes pour l'attribution de l'aide personnalisée au logement que les résidents peuvent percevoir, le cas échéant.

L'EHPAD Saint-Joseph

14, rue de Gérofosse.

Téléphone : 01 64 94 35 30

C'est dans une rue totalement rénovée que l'EHPAD Saint-Joseph, lui aussi complètement réhabilité, est implanté.

› Cet établissement à taille humaine et ses équipes de professionnels offrent aux résidents un cadre de vie agréable et adapté avec ses 94 chambres équipées de salle de bains individuelles dont 14 sont réservées aux personnes atteintes de troubles de type Alzheimer ou apparentés, son jardin thérapeutique et 3 chambres destinées aux accueils temporaires.



A savoir :

les animaux domestiques ne sont pas admis.

DOLCÉA – Domaine de La Chalouette

10, rue des Tilleuls - 91150 Morigny-Champigny

Téléphone : 01 69 92 50 00

C'est dans un cadre tranquille et verdoyant que le domaine de la Chalouette, structure médicalisée, accueille les personnes âgées de plus de 60 ans autonomes ou dépendantes en hébergement permanent ou hébergement temporaire sans durée minimum, l'objectif est de venir en aide à l'entourage.



› 91 chambres avec salle de bains individuelles sont proposées, 10 chambres sont réservées à l'accueil temporaire.

› Le suivi médical est assuré par une équipe de professionnels diplômés (aides-soignantes, infirmières, médecin, psychologue, kinésithérapeutes...).

› Une unité de vie protégée, équipée d'un jardin sécurisé est réservée aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées, permettant de respecter le rythme des personnes atteintes de troubles cognitifs.

› Un accueil de jour est d'ailleurs possible afin de préserver l'autonomie des personnes âgées atteintes de cette pathologie et d'apporter un soutien à l'entourage.

› Des animations quotidiennes et variées, des ateliers, de la gymnastique douce, des événements festifs sont organisés afin de préserver le lien social et la joie de vivre entre les résidents.



A savoir :

Pour offrir encore plus de confort aux résidents, tout le mobilier de l'établissement a été renouvelé et plusieurs espaces restaurés.

>>> A venir :

Des travaux pour l'aménagement de l'accueil de jour sont programmés pour début 2017. 10 places seront consacrées à cet accueil !



LES AUTRES SERVICES À LA PERSONNE

Service de soins infirmiers à domicile
(SSIAD / ESA) « Trois Rivières »

Téléphone : 01 60 80 99 67

Service d'aide à domicile
« les 7 arches » (SAAD)

Téléphone : 06 73 15 61 17

Service de Portage de repas

Téléphone : 06 73 15 61 17

L'ADMR a pour objectif de prendre en charge les tâches de la vie quotidienne au domicile des personnes en perte d'autonomie et qui éprouvent des difficultés à effectuer les gestes de la vie courante.

➤ **L'ADMR** propose ainsi des services à la personne qui permettent le maintien à domicile tels que : ménage, aide au lever et au coucher, aide à la toilette, courses, préparation des repas et un service de soins à domicile ainsi qu'un service de portage de repas.

Le SSIAD ADMR « Trois Rivières »

Service de soins infirmiers à domicile, se déplace chez les personnes âgées et/ou handicapées sur prescription médicale et travaille en collaboration et coordination avec tous les partenaires du secteur dans l'objectif du maintien à domicile.

L'ESA (Equipe Spécialisée Alzheimer)

Cette équipe spécialisée dans l'accompagnement à domicile des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de pathologies apparentées intervient afin de préserver les gestes de la vie quotidienne et met en place des activités de stimulation.

LES DIVERS DROITS ET ALLOCATIONS

Les aides au logement

L'Aide Personnalisée au Logement (APL) et L'Allocation Logement à caractère Social (ALS).

Les aides au logement visent à réduire le montant du loyer ou la mensualité d'un prêt immobilier si celui-ci est conventionné ou s'il s'agit d'un Prêt Accession Sociale (PAS) ou d'un prêt Aidé à l'Accession à la Propriété (PAP).



A savoir :

- L'APL est attribuée en fonction de la situation du logement (*loyer conventionné*) ou prêt conventionné.

- L'ALS est versée si il n'est pas possible de bénéficier de l'APL.

L'APL et l'ALS ne sont pas cumulables et sont soumises à des conditions de ressources.



Où s'adresser ?

CAF de l'Essonne

TSA 73643 - 91764 Palaiseau Cedex

Téléphone : 0 810 25 91 10

www.caf.fr

Il est possible de télécharger les documents à remplir sur leur site Internet.

L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)

Cette aide financière du Département est attribuée aux personnes de plus de 60 ans dépendantes.

L'APA à domicile

Elle finance en partie les frais de personnel et les aides techniques (téléalarme, portage de repas, matériel).

L'APA en établissement

Elle permet d'aider les bénéficiaires à payer le tarif dépendance de la structure d'accueil.

➤ **Le montant de l'APA dépend des ressources et des besoins propres à chaque bénéficiaire.**



Où s'adresser ?

Au CLIC

19, promenade des Prés - 91150 Etampes

Téléphone : 01 60 80 15 67.

➤ Formulaire à retirer auprès du Service des Personnes Retraitées ou auprès du CLIC.

➤ Le CLIC aide à la constitution du dossier qui sera instruit par le Conseil départemental.



L' Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (ASP)

Cette allocation permet d'assurer un minimum de ressources. Son montant dépend des revenus et de la situation familiale.

➤ Pour bénéficier de l'ASP, la personne doit faire valoir son droit à une retraite personnelle ou de réversion, être âgée de 65 ans (*ou au moins 60 ans si vous êtes reconnu inapte au travail et pour les assurés handicapés atteints d'une incapacité d'au moins 50 %*), avoir des ressources mensuelles inférieures à un certain plafond et résider en France.



Où s'adresser ?

> Pour les personnes ayant travaillé en France :

▪ Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV)

12, rue Evezard - 91150 Etampes

Téléphone : 3960 (*prix d'un appel local depuis un poste fixe*).

www.lassuranceretraite.fr

> Pour les personnes possédant un titre de séjour et n'ayant jamais travaillé en France (il faut remplir une condition de régularisation de 5 ans minimum sur le territoire français) :

▪ Service des Personnes retraitées

19, promenade des Prés - 91150 Etampes

Téléphone : 01 64 94 55 72

L'Allocation Supplémentaire d'Invalidité (ASI)

Cette allocation complète une pension d'invalidité ou une pension de veuve ou veuf invalide.

› L'ASI permet de garantir un minimum de ressources aux personnes invalides qui ne remplissent pas encore la condition d'âge pour obtenir l'ASPA.



Où s'adresser ?

› Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV)

12, rue Evezard - 91150 Etampes

Téléphone : 3960 (*prix d'un appel local depuis un poste fixe*)

www.lassuranceretraite.fr

Le formulaire de demande peut-être retiré auprès du service des personnes retraitées :

19, promenade des Prés - 91150 Etampes.

Téléphone : 01 64 94 55 72.

- Il doit être ensuite déposé auprès de la CNAV.
- Il est également disponible sur le site Internet de la CNAV.

Les aides des caisses d'Assurance maladie

Elles sont soumises à des conditions de ressources et de résidence de manière stable et régulière en France.

La CMU de base (Couverture Maladie Universelle).

› Depuis le 1^{er} janvier 2016, la CMU de base n'existe plus, c'est la protection universelle maladie qui entre en application.

› Elle garantit à toute personne travaillant ou résidant en France de façon régulière un droit à la prise en charge de ses frais de santé.

La CMU complémentaire

- Elle offre un droit à une protection complémentaire de santé gratuite.
- Elle est accordée pour un an et peut être renouvelée.

L'Aide à l'acquisition de la Complémentaire Santé (ACS)

L'ACS est un coup de pouce financier au paiement d'une complémentaire santé et permet de bénéficier d'une réduction sur son montant.



Où s'adresser ?

> Caisse d'Assurance Maladie

28, rue de Saclas - 91150 Etampes

Téléphone : 3646

www.ameli.fr

- Il est possible de télécharger les documents à remplir sur le site Internet de la CPAM.



A savoir :

La CMU Complémentaire et l'ACS donnent accès à des tarifs réduits sur les factures de gaz ou d'électricité.

- **Pour l'électricité**, il faut contacter le Tarif Première nécessité au : **0800 333 123.**

- **Pour le gaz**, il faut contacter le Tarif Social de Solidarité au : **0800 333 124.**

Les cartes destinées aux personnes handicapées

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) est chargée de l'accueil et de l'accompagnement des personnes handicapées.

› Pour l'obtention des cartes destinées aux personnes handicapées, un document unique à toutes les demandes de la MDPH est à remplir.

La carte de priorité

› Sans condition d'âge, elle est délivrée aux personnes dont le taux d'incapacité est inférieur à 80 % et dont la station debout est considérée comme pénible.



A savoir :

Le titulaire de cette carte peut bénéficier :

- D'une priorité d'accès aux places assises dans les transports en commun, dans les espaces et salles d'attente accueillant du public.
- D'une priorité dans les files d'attente.

La carte d'invalidité

› Sans condition d'âge, elle est délivrée aux personnes dont le taux d'incapacité est égal ou supérieur à 80 %.



A savoir :

Le titulaire de cette carte peut bénéficier :

- D'avantages fiscaux.
- D'avantages commerciaux en matière de transports (*SNCF, transports aériens*).
- D'une priorité d'accès aux places assises dans les transports en commun, dans les espaces publics et dans les files d'attente.

La carte européenne de stationnement

- › Cette carte permet à la personne en situation de handicap ou à celle qui l'accompagne de stationner gratuitement sur toutes les places de parking ouvertes au public.
- › Elle est délivrée aux personnes présentant une réduction importante de la capacité et d'autonomie dans les déplacements à pied.



A savoir :

La carte est valable dans tous les pays de l'Union européenne.

- Elle doit être apposée de façon visible à l'intérieur du véhicule. Liée à une personne et non à un véhicule, elle doit être retirée dès que la personne handicapée n'utilise plus le véhicule.
- Elle est établie pour au moins un an ou à titre définitif.
- Son renouvellement se fait huit mois au moins avant la date d'expiration.



Où faire la demande des cartes à destination des personnes handicapées ?

> **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**

Rue des Marionnettes - 91150 Etampes.

Téléphone : 01 69 92 68 00.

> **Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)**

93, rue Henri-Rochefort - 91000 Evry.

Téléphone : 01 69 91 78 00.

Mail : mdphe@cg91.fr

Les aides aux transports

Le Pass Navigo Améthyste

Ce titre de transport réservé aux personnes âgées, anciens combattants et personnes handicapées est accordé, pour une durée d'un an et sous certaines conditions, aux personnes domiciliées en Essonne depuis plus d'un an.

Pour en bénéficier, il faut être :

- › Soit un ancien combattant de 60 ans et plus (y compris veuve de guerre et / ou d'anciens combattants, ancienne infirmière de guerre engagée volontaire de la guerre 39-45, ancien réfractaire du service du travail obligatoire, orphelin de guerre et pupille de la Nation).
- › Soit être âgé de 65 ans et plus et ne pas être imposable ou bénéficiaire de l'Allocation Spéciale Vieillesse.

Deux forfaits sont laissés aux choix des bénéficiaires :

- **Le forfait gratuit** : il permet de voyager gratuitement sur les réseaux RATP, SNCF, OPTILE et TICE, des zones 3 à 5 et dans toutes les zones d'Ile-de-France pendant les week-ends, les jours fériés et les vacances scolaires.

- **Le forfait payant à 120 €** : il permet de voyager dans les zones 1 à 5 d'Ile-de-France tout au long de l'année.



Où s'adresser ?

> Service des Personnes retraitées

19, promenade des Prés - 91150 Etampes

Téléphone : 01 64 94 55 72



Les Chèques taxi

A l'instar du Passe Navigo Améthyste, les conditions d'obtention des chèques taxi sont identiques. Ils permettent de se déplacer gratuitement en taxi dans la limite du montant d'un carnet de 25 chèques de 5 €, renouvelable une fois au cours de l'année civile.



A savoir :

- Le bénéficiaire de ce moyen de paiement doit avertir le chauffeur de taxi de son intention de régler le trajet avant le début de la course.
- Les Chèques taxi et le Passe Navigo Améthyste ne sont pas cumulables.
- Pour obtenir la liste des artisans-taxi qui acceptent ce mode de paiement, il suffit d'appeler une plate-forme téléphonique, au :

09 69 322 326.

Où s'adresser ?

> **Service des Personnes retraitées**

19, promenade des Prés - 91150 Etampes

Téléphone : 01 64 94 55 72



Pour tous renseignements complémentaires
concernant les TRANSPORTS :

Point info transport

Avenue du Marché-Franc

Téléphone : 01 69 92 13 17

Le PAM 91

- › C'est un service de transport adapté aux personnes handicapées ou à mobilité réduite titulaires d'une carte d'invalidité à 80 % ou plus, ou bénéficiant de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie.
- › Il fonctionne 7 jours sur 7, (sauf le 1^{er} mai) de 6 heures à minuit. Le coût du déplacement est calculé en fonction de la distance.



Renseignements :

> PAM91

ZAE Saint-Guénault - 18, rue Mermoz - 91080 Courcouronnes

Téléphone : 0 810 10 11 91 **ou** 01 60 87 85 80

Courriel : contact@pam91.info

Site Internet : www.pam91.info

La Carte Senior + de la SNCF

- › Accessible dès 60 ans, la carte seniors garantit des réductions de 25 % à 50 % sur tous les voyages en 2^e classe. 40 % minimum de remise pour les trajets en 1^{re} classe sur tous les trains : TGV, Intercités, quelles que soient les dates.
- › **Les réductions peuvent aller jusqu'à 50% et plus pour toutes les réservations faites à l'avance.**
- › **Son coût annuel est de 60 €.**



A savoir :

L'échange ou le remboursement des billets est gratuit jusqu'à deux jours avant le départ.

Où s'adresser ?

En téléphonant au **3635**.

Site internet : www.voyages-sncf.com

Service Accès plus

➤ Accès plus est le service national d'accueil en gare et d'accompagnement gratuit jusqu'au train pour les personnes handicapées et à mobilité réduite. Il fonctionne 7j/7.



Où s'adresser ?

Téléphone : 0890 640 650

Site Internet : www.accesplus.sncf.com

Les avantages fiscaux

Certaines exonérations peuvent être accordées selon votre situation personnelle et sous conditions de ressources pour :

- La redevance audiovisuelle.
- La taxe d'habitation.
- La taxe foncière.
- Crédit d'impôt pour les dépenses d'installations d'équipements spécialement conçues pour les personnes âgées.



Où faire les demandes ?

➤ **Centre des Finances publiques service des impôts des particuliers**

2, rue Salvador-Allende - 91150 Etampes

Téléphone : 01 69 92 65 11.



La médaille de la famille française

La médaille de la famille française a été créée en 1920 sous le nom de « **médaille d'honneur de la famille française** ».

- Cette distinction purement honorifique récompense les parents ayant élevé au moins 4 enfants de nationalité française.
- Les veufs ou les veuves de guerre peuvent également y prétendre, s'ils ont élevé seul au moins trois enfants.



A savoir :

- **Médaille de bronze** : 4 ou 5 enfants.
- **Médaille d'argent** : 6 ou 7 enfants.
- **Médaille d'or** : 8 enfants et plus.

Où s'adresser ?

➤ **Services des Affaires générales**
rue des Marionnettes - 91150 Etampes
Téléphone : 01 69 92 68 00.

ORGANISMES ET ASSOCIATIONS À VOTRE SERVICE

Association Des Conjoints Survivants de l'Essonne (ADVC)

315, square des Champs-Élysées BP 107 - 91004 Evry Cedex

Téléphone : 01 60 91 30 28 **ou** 09 77 86 71 81

Courriel : advc.91@wanadoo.fr

L'association accueille, informe, écoute les veuves et les veufs sur leurs droits immédiats et les accompagne dans la constitution des dossiers auprès des différents organismes après décès.



A savoir : l'ADVC assure une permanence au **Point d'Accès au Droit, 1, rue du Coq** le premier mercredi de chaque mois de 9 h à 12 h sans rendez-vous.

Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV)

Pour obtenir des réponses aux questions posées sur la retraite du régime général de la sécurité sociale, il est possible de :

- **Contacteur des conseillers au 39 60**, ils sont à disposition du lundi au vendredi de 8 h à 17 h.
- **Consulter le site Internet :** www.lassuranceretraite-idf.fr



A savoir :

Il est également possible de prendre rendez-vous pour déposer une demande de retraite personnelle ou de réversion au point d'accueil situé **12, rue Evezard à Etampes**.

Le CICAS (Centre d'Information, Conseil et Accueil des Salariés)

35/37, avenue Carnot – BP 2 - 91101 Corbeil-Essonnes Cedex.

Ouvert de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

Pour l'Ile-de-France, un conseiller est à votre écoute au : **0 820 200 189.**

Site internet : www.agirc-arrco.fr.

Le CICAS constitue un service commun pour les retraites complémentaires Agirc et Arrco.



LA SANTÉ

Le Centre municipal de soins infirmiers

19, promenade des Prés.

Téléphone : 01 64 94 21 77

Ouverture du secrétariat :

- Les lundi, mardi et jeudi : 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30.
- Le mercredi : de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
- Le vendredi : de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

En dehors de ces heures, un répondeur est à disposition pour prendre en compte toutes les demandes.

L'équipe d'infirmières diplômées d'Etat du centre de soins assure 7J/7 tous types de soins infirmiers, injections, prises de sang, pansements, soins d'hygiène, toilettes sur prescription médicale au domicile des patients ou au centre.

› Les actions de prévention comme la campagne de vaccinations anti-grippales font partie également de leurs missions.

› Le centre de soins est ouvert aux Etampois et aux Morignacais.

Nouveau !

› Depuis septembre les radiographies peuvent y être déposées.

› Pour régler les honoraires plusieurs modes de paiements peuvent être présentés : les dispenses de frais (les 100 %), le tiers-payant, la carte vitale et carte de mutuelle, la CMU (couverture maladie universelle).



A savoir :

Le Centre de Soins collecte les déchets médicaux (collecteurs d'aiguilles seulement).

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h.

LES INFIRMIÈRES LIBÉRALES À DISPOSITION

› **Véronique Brossard**

15, rue Van-Loo.

Tél. : 01 64 94 47 68.

› **Messaouda Demol**

7, rue Saint-Jean.

Tél. : 01 69 78 39 66.

› **Lucile Rodrigues Gomes**

7, rue Saint-Jean.

Tél. : 01 69 78 39 66.

› **Eric Droyer**

11 bis, rue de la Tannerie.

Tél. : 01 64 94 71 44 - 06 84 31 58 37.

› **Patricia Stephan**

11 bis, rue de la Tannerie.

Tél. : 06 76 10 58 19.

› **Véronique Mabile-Bled**

8, rue de la Tannerie.

Tél. : 01 60 80 06 39.

› **Sophie Tarbouriech**

8, rue de la Tannerie.

Tél. : 06 24 38 22 87.

› **Marie-José Genty-Méchin**

15, rue Van-Loo.

Tél. : 01 64 94 37 01.

› **Brigitte Boulleret**

15, rue Van-Loo.

Tél. : 01 69 92 04 33.

› **Pascale Lefèbvre**

2, résidence du Donjon.

Tél. : 01 64 94 70 67.

› **Jean-Pierre Meziane**

7, rue Saint-Jean.

Tél. : 01 64 94 98 59.

› **Aurélié Têtedoux**

83, rue Saint-Martin.

Tél. : 01 69 58 01 41.

› **Anne Vervoort**

83, rue Saint-Martin.

Tél. : 01 69 58 01 41.

› **Christelle Cros**

83, rue Saint-Martin.

Tél. : 01 69 58 01 41.

› **Corinne Souchet**

15, rue Van-Loo.

Tél. : 01 69 92 04 33.

› **Fatoumata Sidibe**

15, rue Henri-Guillaumet.

Tél. : 07 82 78 08 12.

› **Kyele Misia**

15, rue Henri-Guillaumet.

Tél. : 07 82 78 08 12.

› **Les ambulances Saint-Gilles**

97, boulevard Saint-Gilles

Tél. : 01 64 94 13 85.

Le Centre hospitalier Sud-Essonne Dourdan-Etampes

26, avenue Charles-de-Gaulle - 91150 Etampes

Téléphone : 01 60 80 76 76

Contact direction : direction@ch-sudessonne.fr

Site internet : www.ch-sudessonne.fr

Cet établissement public de santé de 653 lits et places, installé sur deux sites, Etampes (26, avenue Charles-de-Gaulle) et Dourdan (2, rue Potelet), ouvert 24h/24 et 7j/7, dispose de deux services d'urgences, de soins continus et d'une réanimation.

La Filière Gériatrique du Centre Hospitalier Sud-Essonne se déploie sur ces deux sites pour assurer une offre de proximité sur le territoire :

› Elle est structurée autour de deux services de Soins de Suite et de Réadaptation gériatrique, de deux Unités de Soins de Longue Durée et de deux Etablissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes.

› Une Equipe Mobile Gériatrique spécialisée est présente, dans les services d'hospitalisation pour offrir son expertise.

› Des consultations spécialisées sont organisées sur chaque site, consultation mémoire et consultation d'évaluation gériatrique.

Cette Filière a été complétée par l'ouverture d'une Unité de Gériatrie Aiguë sur le site d'Etampes.

› **Le Centre Hospitalier Sud-Essonne offre un large éventail de soins dont l'accès à un laboratoire d'analyse médicale, à des services d'imagerie (radiologie conventionnelle, échographie, mammographie, scanner et IRM), à des endoscopies ainsi qu'à des consultations dans de nombreuses disciplines (alcoologie, oncologie, cardiologie, dermatologie, endocrinologie-diabétologie, gastro-entérologie, gynécologie-obstétrique, neurologie, orthopédie, oto-rhino-laryngologie, rhumatologie, tabacologie, urologie).**



Nouveautés 2016

Centre hospitalier Sud-Essonne Dourdan-Etampes

Afin de faciliter la vie des patients, de leur entourage mais aussi des professionnels de santé, un service de conciergerie est proposé. Installé dans les halls d'entrée de chaque site, cette nouvelle prestation répond aux besoins et aux attentes.

- **Il est désormais possible de demander :** le lavage de son linge, de commander des films, des magazines, des livres, des corbeilles de fruits, des fleurs, de se faire coiffer, d'avoir des soins esthétiques, d'obtenir une personne pour garder son animal de compagnie...
 - **Cette conciergerie fonctionne de lundi au vendredi, de 9 h à 17 h, ou par téléphone.**
- Les commandes peuvent se faire sur internet : www.happytal.com

La Maladie d'Alzheimer

La Halte-Répit et la Halte-Relais - 4A l'Escale (Association d'Aide aux Aidants d'Alzheimer).

Place du Port - Espace Suzanne-Vayne - 91150 Etampes

Pour tout renseignement contactez l'un des 3 coordinateurs aux :

07 88 19 60 23 - 06 51 95 58 68 - 06 09 44 35 74

C'est le docteur Aloïs Alzheimer, en 1906 qui a été le premier à décrire un cas de démence progressive, associée à des lésions dans le cerveau.

- La maladie d'Alzheimer entraîne une destruction irréversible des neurones.
- Cette détérioration se fait lentement et insidieusement. Elle se manifeste par des troubles du langage, de la mémoire, la perte de reconnaissance des objets et des visages. Devant ces symptômes, il est indispensable de consulter le médecin traitant qui fera une évaluation.

L'association « L'Escale » Halte Répît/Relais d'Etampes

› L'objectif de cette structure non-médicalisée est d'offrir une pause aux familles. Ce moment de répît est nécessaire pour pouvoir mieux affronter les difficultés de la vie quotidienne, il permet aux aidants de se ressourcer.

› **Des intervenants professionnels** : neuropsychologue, masseur, professeur de yoga interviennent aux côtés des bénévoles.

› Les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer sont accueillies tous les mardis et jeudis de 14 h à 17 h pour des ateliers et des activités stimulant leurs capacités physiques, cognitives et motrices.

« **L'Escale** » propose également une fois par mois la Halte-Relais dont l'objectif est d'accueillir le couple aidant/aidé autour d'entretiens avec une psychologue et des ateliers conjoints permettant de préserver le lien aidant-aidé.

› **Le CLIC et la MSA proposent depuis plus de deux ans, du soutien aux aidants familiaux de personnes âgées malades/dépendantes par le biais du Rendez-Vous des Aidants, chaque premier lundi du mois à 14 h 30 à l'hôtel Ibis à Etampes.**



A savoir :

Le réseau France Alzheimer se mobilise chaque année pour la Journée mondiale de lutte contre la maladie d'Alzheimer fixée au 21 septembre.

› **France Alzheimer Essonne.**

Téléphone : 01 64 99 82 72.



La maladie de Parkinson

Association France Parkinson

18, rue des Terres-au-Curé - 75016 Paris

Téléphone : 01 45 20 22 20 **ou** 01 40 50 16 44

Courriel : info@franceparkinson.fr

La maladie de Parkinson est une maladie neurodégénérative chronique.

› **Elle débute 5 à 10 ans avant les premiers symptômes cliniques. Ils se manifestent de différentes façons** : troubles de l'élocution, de l'attention, du comportement alimentaire, tremblement des muscles au repos, détérioration de la mémoire, exagération des réflexes...

› La maladie de Parkinson n'altère pas les fonctions intellectuelles. Les médicaments prescrits servent uniquement à diminuer les symptômes.

› La pratique d'un sport est vivement recommandée pour améliorer la motricité et stimuler temporairement le cerveau.

› L'association France Parkinson créée en 1984 a pour mission de soutenir, d'accueillir et d'assister les aidants. Une journée de sensibilisation est organisée chaque année au mois d'avril.



Le don d'organes, de tissus humains et de moelle osseuse

Plus de 57 000 personnes vivent grâce à une greffe.

› En France, le principe de consentement présumé au don d'organe et de tissus est retenu sauf si la personne décédée a exprimé de son vivant une opposition, soit en informant ses proches, soit en s'inscrivant sur le Registre National des Refus.

› **L'association France ADOT 91** œuvre dans le département de l'Essonne pour informer et mener des actions de sensibilisation au don d'organes, de tissus ou de moelle osseuse.

Important

L'apparence externe du donneur est respectée lorsque le corps est rendu à la famille pour les obsèques.



A savoir :

Pour être donneur et obtenir une carte, il est possible de contacter la présidente de l'association départementale Adot 91 :

Madame Vivette Hirsch au **06 60 40 77 70** ou par

courriel : vivette.hirsch91@gmail.com

Quelques chiffres :

- 5 714 personnes ont été greffées en 2015.
- 22 000 personnes, en 2015 étaient en attente d'une greffe.
- L'âge moyen des donneurs et des receveurs ne cesse d'augmenter.

Les conseils santé

Le dépistage des cancers

➤ **Association de dépistage des maladies cancéreuses (ADMC)**

Hôpital de Bligny - BP14 - 91640 Briis-sous-Forges

Téléphone : 01 64 90 52 12 (dépistage cancer du sein)

Téléphone : 01 64 90 75 81 (dépistage cancer du colon)

Courriel : ass.adm@free.fr

Détecter tôt pour mieux soigner. Chaque assuré social âgé de 50 à 74 ans peut bénéficier du dépistage organisé du cancer du sein et du cancer colorectal.

➤ **Même en l'absence de symptôme, il est essentiel de réaliser ces dépistages pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie.**

Le cancer de la prostate

Informations sur : www.urofrance.org

Cancer info : 0 810 810 821.

Ligue contre le cancer, comité de l'Essonne : 01 64 90 88 88.

➤ **Après 50 ans, un dépistage est vivement recommandé. Détectées précocement, les tumeurs de la prostate peuvent, à 95 %, être guéries.**

Le cancer de la peau

Informations sur : www.e-cancer.fr

Cancer info : 0 810 810 821

➤ **La détection précoce de ce cancer est capitale en particulier pour le mélanome. Ce type de cancer est curable si il est diagnostiqué très tôt.**

➤ Chaque année, en mai, le Syndicat National des Dermatologues-Vénérologues (SNDV) organise une journée de dépistage gratuit et anonyme.

Etre à jour des vaccins

› **Facultatif, le vaccin contre la grippe est vivement conseillé pour les seniors.**



A savoir :

- Le vaccin contre la grippe est pris en charge à 100 % par l'Assurance maladie.
- Les pharmaciens délivrent gratuitement le vaccin contre remise du bon de prise en charge adressé par l'Assurance maladie.

Pour plus d'informations : www.ameli.fr **ou** le 3646

La canicule

› Afin d'aider les Aînés à affronter les risques liés aux périodes de chaleur, la Ville d'Etampes les invite, chaque année, à remplir un questionnaire publié dans l'hebdomadaire *Etampes-Info* afin qu'ils se fassent connaître auprès du service Hygiène et Sécurité de la Ville et puissent ainsi bénéficier d'un suivi quotidien.



A savoir :

Les personnes déjà enregistrées restent inscrites, elles n'ont donc pas de démarche à faire. Toutefois, les changements intervenus (déménagement...) depuis l'inscription doivent être signalés.

- Le service Hygiène et Sécurité de la Ville d'Etampes se tient à disposition au **19, rue Reverseleux** et au **01 69 78 10 90**.

Les réflexes protecteurs

Les premières chaleurs :

- › S'hydrater même sans avoir soif.
- › Eviter de sortir aux heures les plus chaudes.
- › Maintenir les fenêtres et les volets clos.



Le grand froid

Comme la canicule, la vague de grand froid est l'ennemie des Aînés.

Rappel de quelques conseils

- › Porter des vêtements adaptés, se couvrir notamment la tête car c'est cette partie du corps qui perd sa chaleur en premier.
- › Sortir le moins possible pour éviter les chutes les jours de neige ou de verglas.
- › Bien chauffer le logement sans le surchauffer et en l'aérant une fois par jour.
- › Ne pas obstruer les grilles de ventilation.
- › S'alimenter et s'hydrater convenablement.
- › Limiter les efforts physiques.

Bien vivre chez soi

Pratiquer une activité physique et bien manger : un bon moyen de préserver son capital santé.

- › Exercer une activité physique régulière permet de rester autonome, de conserver les capacités respiratoire, musculaires et le sens de l'équilibre.
- › Bien se nourrir au quotidien et adapter son alimentation c'est aussi garder des os solides et maintenir son système immunitaire en bon état.

La conjugaison du bien manger et bouger c'est moins de chutes, de fractures et d'infections.

Prévenir les chutes en adaptant son logement

Des aménagements peuvent limiter les risques de chute et améliorer la vie quotidienne.

Quelques conseils :

- › Multiplier les sources d'énergie pour éviter les zones d'ombre.
- › Installer des interrupteurs va-et-vient dans chaque pièce.
- › Ôter les objets encombrant les lieux de passage.
- › Eviter de disposer les objets en hauteur et laisser ceux qui sont utilisés fréquemment à portée de main.
- › Installer des barres d'appui dans les toilettes, dans la douche ou la baignoire.
- › Mettre des tapis antidérapants ou des pastilles autocollantes au fond de la douche ou de la baignoire.
- › Installer plusieurs combinés de téléphone afin qu'il soit plus accessible.
- › Privilégier la moquette plutôt qu'un parquet pour éviter de glisser.

SÉCURITÉ : PROTÉGER ET RASSURER

La maltraitance

Qu'elle soit familiale ou institutionnelle, la maltraitance se présente sous des formes de violences et de négligences différentes (brutalité physique, humiliation, abus de confiance...).

› **Une équipe pluridisciplinaire composé de psychologues, travailleurs sociaux, juristes est à l'écoute au 3977 (numéro d'appel national) du lundi au vendredi de 9 h à 19 h.**

› Elle permet aux victimes mais aussi aux témoins de signaler des cas de maltraitance que ce soit à domicile ou en établissement et d'être orientés vers les services compétents.

La conduite automobile

Même si les seniors ont une longue expérience de conduite, ils doivent cependant être vigilants et prévenir d'éventuelles difficultés pour continuer à conduire en toute sécurité et préserver ainsi leur autonomie.

Des visites régulières chez le médecin et l'ophtalmologiste sont donc vivement conseillées.



› Afin de permettre aux seniors d'actualiser leurs connaissances en matière de code de la route et d'adapter leurs pratiques de conduite, des stages de réactualisation des connaissances sont proposés par les associations ou les mutuelles.

Opération tranquillité vacances

> Commissariat :

avenue de Paris - 91150 Etampes

Téléphone : 01 69 16 13 50

Afin d'éviter des visites indésirables, un dispositif a été mis en place en partenariat avec le commissariat.

> Opérationnel toute l'année et gratuit, il s'adresse à tous les locataires ou propriétaires qui souhaitent bénéficier d'une surveillance régulière pendant leur absence.

> Il suffit pour cela de signaler son départ au commissariat.

Important

En cas de retour imprévu à la maison, ou si un proche passe relever le courrier ou arroser les plantes, il ne faut pas oublier d'avertir le commissariat, cela, afin de lui éviter d'être confondu avec un cambrioleur.

Les précautions à prendre

> Un système de fermeture fiable pour la porte d'entrée, des volets et des fenêtres en bon état, un grillage autour du jardin, un système d'alarme sont des dispositifs dissuasifs.

> En cas d'absence durable, prévenir le gardien de l'immeuble ou les voisins.

> Demander à une personne de confiance de relever le courrier, d'ouvrir les volets dans la journée.

> Mettre les biens de valeur en lieu sûr et si possible les photographier et conserver les factures.



Les démarchages à domicile

Commissariat : 01 69 16 13 50

Police municipale : 01 64 94 40 19

Consultez le guide **Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes !** sur le site : www.interieur.gouv.fr

Les vols à la fausse qualité (faux agents ERDF, postiers, policiers, ramoneurs..) sont de plus en plus fréquents chez les personnes âgées. Elles représentent en effet des cibles idéales pour des personnes peu scrupuleuses. **La plus grande prudence s'impose.**

Ce qu'il faut savoir :

- › **La mairie d'Etampes ne mandate jamais de société pour des démarchages à domicile.**
- › Ne jamais ouvrir sa porte à des personnes qui prétendent être accréditées pour effectuer des contrôles en tout genre à domicile.
- › Exiger de voir une carte professionnelle.
- › Ne jamais signer de document, ni remettre de l'argent et encore moins donner ses coordonnées bancaires.

**Au moindre doute, appeler la police municipale au 01 64 94 40 19
ou la police nationale au 01 69 16 13 50.**





Vigilance avec Internet

Pour signaler un courriel ou un site Internet d'escroqueries :

www.internet-sigalement.gouv.fr

Info escroqueries : 0811 02 02 17

Internet est un formidable outil de communication mais les seniors sont souvent victimes d'actes malveillants.

Quelques règles à observer

- › Protéger l'ordinateur en installant un logiciel antivirus, un logiciel anti-espion, un pare-feu régulièrement mis à jour.
- › Ne jamais répondre à un courriel qui demande les identifiants de connexion du compte en ligne et les coordonnées bancaires.
- › En cas de doute sur la provenance d'un courriel, ne pas l'ouvrir.
- › Réaliser des achats uniquement sur des sites sécurisés. La mention « **https** » doit s'afficher au moment du paiement.
- › Effacer l'historique après chaque connexion à son service de banque en ligne.



Vigilance autour de sa carte de crédit ou son chéquier

Les arnaques à la carte bancaire sont en recrudescence. Sur la carte bancaire figurent deux codes. Un gravé sur la carte, à chiffres multiples, et un code secret à 4 chiffres que son détenteur est seul à connaître.

Précautions d'usage

- Apprendre le code confidentiel par cœur mais ne jamais laisser un papier avec ces chiffres avec la carte.
- Signer la carte bancaire sur son verso dès réception.
- Se méfier si un distributeur avale la carte sans raison.
- Noter le numéro de la carte et sa date d'expiration et les conserver en lieu sûr. Ces informations sont à communiquer si une opposition doit être faite.
- Ne jamais laisser traîner un ticket de caisse qui porterait, en clair, le code multiple.
- Ne jamais signer un chèque à l'avance et mettre toujours le nom du bénéficiaire de ce chèque, afin d'éviter toute fraude.

Vols ou perte de papiers

Pour faire opposition, contacter :

- **Chéquier** : 0892 683 208
- **Carte bleue/visa, premier** : contacter le serveur interbancaire au : 0892 705 705.
- **American express** : 01 47 77 70 00.

La Police municipale a peut-être retrouvé vos papiers. Avant toute déclaration de perte se renseigner auprès d'elle au **01 64 94 40 19**.

➤ Dans le cas contraire une déclaration de perte vous sera délivrée par le service des Affaires générales, rue des Marionnettes s'il s'agit de pièces d'identité (passeport, carte nationale d'identité). Pour les autres documents (carte grise, permis...), le commissariat se chargera de recueillir votre déclaration (7, avenue de Paris). Cette attestation vous servira pour établir vos nouveaux papiers.



Téléphone portable (perdu ou volé) :

- **SFR** : 1023
- **Orange** : 0 800 100 740
- **Bouygues telecom** : 0 800 29 10 00

En cas de vol, appeler le plus rapidement possible l'opérateur afin de suspendre immédiatement la ligne

Le gaz et le risque d'intoxication au monoxyde de carbone

Une intoxication sur quatre est due à un appareil à combustion non raccordé à un conduit d'évacuation des fumées et à une utilisation non appropriée.

Des gestes simples pour éviter les risques

- › Faire entretenir les appareils de chauffage et de production d'eau chaude par un professionnel.
- › Aérer quotidiennement son habitation.
- › Ne jamais obstruer les aérations même quand il fait froid.

L'électricité et les risques d'électrisation et d'électrocution

Les bons gestes pour éliminer les risques

- › Réparer les prises cassées ou mal fixées.
- › Eviter d'utiliser des rallonges ou de les laisser branchées.
- › Installer un disjoncteur différentiel. Il détecte les fuites et coupe automatiquement le courant.
- › Les appareils ménagers doivent être branchés sur une prise de terre.
- › Ne pas faire sécher du linge sur un radiateur électrique.

Les numéros d'urgence 24 h/24 et 7j/7

GRDF : 0 800 47 33 33
ENEDIS (ERDF) : 09 726 750 91

LES SERVICES DE PROXIMITÉ POUR L'ENVIRONNEMENT

Le Tri

Avec son label « **Ville propre** », la Ville d'Etampes met à disposition de nombreux services gratuits pour aider à mieux trier les déchets et faire que chacun applique les consignes de tri, adopte des gestes simples mais efficaces et aide à préserver un cadre de vie propre et agréable.

Les dispositifs à votre service

Les ordures ménagères

- **En Centre-Ville.** Elles sont collectées tous les jours sauf le dimanche.
- **Pour les autres quartiers.** Le ramassage s'effectue trois fois par semaine, les jours varient selon les secteurs.

› Les bacs et sacs doivent être déposés sur le trottoir la veille des jours de collecte après 20 h. Pour le samedi soir en Centre-Ville, les déchets sont à sortir entre 16 h 30 et 17 h.

› Les collectes sont effectuées aussi les jours fériés à l'exception du 1^{er} mai.

Le tri sélectif

› **Les conteneurs jaunes accueillent en vrac :** journaux, magazines, revues, prospectus, catalogues, papier de bureau, briques alimentaires, cartons, flacons et bouteilles en plastique, emballages métalliques.

› Pour les personnes qui n'ont pas de conteneurs des sacs sont à disposition aux Services techniques, 19, rue Reverseleux. Les sacs et les bacs doivent être sortis après 20 h la veille de la collecte.



A savoir : pour les publicités, il existe des autocollants « **Stop publicités** » à apposer sur les boîtes aux lettres. Ils sont disponibles dans les accueils de la mairie.

Les colonnes enterrées

› Discrètes, s'intégrant dans l'environnement, les colonnes enterrées conçues pour réceptionner les ordures ménagères et le tri sélectif remplacent les locaux à poubelle des immeubles et améliorent ainsi le cadre de vie, des habitants de la Vallée Collin, de Guinette, de la Croix-de-Vernailles, de Saint-Michel, des Ouches, de Bonnevaux.

› Depuis le mois de mai, le quartier Saint-Michel a été doté de cet équipement.

› En fin d'année ce sera au tour de la ZAC du Bois-Bourdon.



La Déchèterie

Parc Sudessor - 15-17, rue de la Butte-Cordière

Téléphone : 01 64 94 79 81.

Accessible gratuitement sur présentation d'un badge délivré par la mairie, la déchèterie accepte les déchets non collectés (gros électroménagers, gravats, déchets ménagers spéciaux, déchets verts, les déchets liquides, vêtements).



A savoir :

Pour obtenir le badge, il suffit de se rendre au service des **Affaires générales - rue des Marionnettes** muni d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une pièce d'identité.

Service Allô encombrants

Téléphone : 01 69 92 68 05

L'enlèvement des encombrants s'effectue sur rendez-vous le jeudi.

Leur dépôt se fait la veille après 20 h.

La collecte des déchets verts

› Collectés dans des sacs de collecte biodégradables fournis par la Communauté d'Agglomération, **tous les lundis matins, de la mi-mars au dernier lundi de novembre, les déchets végétaux doivent être déposés sur le trottoir le dimanche soir, après 20 h.**

La collecte du verre

› Le verre est collecté en apport volontaire. Des colonnes sont à disposition dans chaque quartier.



A savoir : déposé dans les conteneurs à ordures ménagères, donc mal trié le verre entraîne des coûts supplémentaires importants pour la Collectivité.

La collecte des téléphones mobiles

› Grâce au partenariat établi avec la Recyclerie du Gâtinais, les téléphones mobiles hors d'usage peuvent être déposés à l'Espace Jean-Carmet (1, avenue des Noyers-Patins), et aux Services techniques (19, rue Reverseleux) afin de les recycler.

La collecte des déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI)

› Le Centre de soins, 19, promenade des Prés assure la collecte des aiguilles uniquement.

Les composteurs

› En bois ou en plastique, les composteurs permettent de faire de l'engrais grâce aux déchets de cuisine ou de jardin.

Pour se renseigner ou en faire l'acquisition, il suffit d'appeler le **service Environnement 01 69 92 67 14.**

Dispositif « Ici, je recycle »

› Il s'agit d'un espace géré par « Eco système » mis à disposition dans les enseignes de distribution (Carrefour, Carrefour Market, Leclerc, But, Darty...) pour y déposer les téléphones portables, ampoules, lampes...

La collecte des vêtements

› Les vêtements, le linge de maison peuvent être déposés dans des conteneurs « Relais » implantés avenue de Bonnevaux (magasin Carrefour), boulevard Saint-Michel (magasin Intermarché) et la déchèterie.

› Ils peuvent aussi être déposés auprès des associations caritatives (Croix-Rouge, Secours populaire, Secours catholique...)

Les Déchets Ménagers Spéciaux (DMS)

Attention, la fréquence de collecte a changé !

› **Cette collecte est désormais assurée tous les deux mois les 2^e mardis des mois de décembre, février, avril, juin, août et octobre** par un camion stationné sur la place Saint-Gilles, de 8 h 30 à 12 h 30 et sur la place de l'Hôtel-de-Ville, de 13 h 30 à 16 h 30.

› **Les déchets acceptés** : piles, batteries, peinture, solvants, huiles de vidanges, produits de jardinage, photographies, radios...



Pour toutes informations concernant la propreté urbaine (jours de collectes...), **le tri sélectif, les déchets verts, les encombrants...**

Contacteur : le service environnement et l'ambassadeur du Tri au **01 69 92 67 14** et sur Etampes Info **www.mairie-etampes.fr**.

Nouveauté 2016

Depuis le mois de septembre, des points de collecte des radiographies ont été mis en place aux Affaires générales, rue des Marionnettes, à l'Espace Jean-Carmet et au Centre municipal de soins infirmiers, 19, promenade des Prés.

LES MAISONS DE QUARTIER

Maillon essentiel de la vie des quartiers, ces lieux d'échanges et d'informations représentent, en partenariat avec les associations et les différents partenaires un lien étroit de proximité avec et entre les habitants.



La Maison de quartier de Guinette

Espace Jean-Carmet

1, avenue des Noyers-Patins

Téléphone : 01 60 80 05 29

Pour faciliter vos démarches et éviter les déplacements à la mairie du Centre-Ville, l'Espace Jean-Carmet abrite la mairie annexe.

La Mairie annexe

Ouverte :

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Vous pouvez y effectuer de nombreuses démarches telles que :

- › L'établissement de la Carte Nationale d'Identité.
- › La légalisation de signatures.
- › Le certificat conforme de documents destinés aux pays étrangers.
- › Le recensement citoyen.
- › L'inscription sur les listes électorales.

Les documents que vous pouvez obtenir :

- › Un acte de naissance, de mariage ou de décès.
- › Un duplicata de livret de famille.
- › Un certificat de vie (Cerfa n°11753*02 permet au retraité vivant en France d'attester de son existence auprès d'une caisse de retraite étrangère).
- › Un certificat de concubinage.
- › Une attestation de changement de résidence demandée par les personnes qui partent vivre à l'étranger.

Les formulaires que vous pouvez demander :

- › Un dossier DALO (Droit Au Logement Opposable).
- › Un dossier MDPH (Maison Des Personnes Handicapées), pour obtenir une Carte de stationnement ou Allocation Adulte Handicapé.
- › Un Passe Navigo Améthyste.
- › Un dossier de Fonds de soutien.

L'Espace Jean-Carmet accueille des permanences gratuites à caractère social et administratif mais également des associations qui proposent aussi bien des loisirs que des activités (initiation à l'informatique, aux arts plastiques, théâtre, danses...).





La Maison de quartier de Saint-Michel

> Espace Camille-Claudel

119 bis, boulevard Saint-Michel

Téléphone : 01 69 95 50 00

Ouverte :

du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Un Pôle du savoir et de la connaissance.

› Un espace où se côtoient magazines, BD, encyclopédies, romans, à consulter ou à emprunter. Il abrite également des conférences et des expositions.

› **Le prêt de livres** : possible les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16 h à 19 h et les mercredis de 10h à 12 h et de 14 h à 18 h.

NOUVEAU Les ateliers de la connaissance

› Quizz, jeux de mémoire et de réflexe, jeux des plateaux, jeux avec les outils informatiques pour que les seniors se rencontrent, échangent et se divertissent.

Ces ateliers se déroulent le mardi après-midi de 14 h à 16 h 30.

L'EPNE (Espace Public Numérique Etamfois du BIJ)

› Propose des stages d'apprentissages et de perfectionnement animés par un animateur multimédia.

Cours de dessin

› Le lundi après-midi de 13 h 30 à 16 h 30.

Cours de sophrologie

› Le vendredi après-midi de 14 h à 15 h et de 15 h à 16 h.

Permanence de la CAF

› Tous les jours de la semaine, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, un ordinateur est mis à disposition et un membre de l'équipe du Centre social est présent pour guider et accompagner. www.caf.fr

Ecrivain public

- › Le mardi de 9 h à 12 h.
- › Le jeudi de 14 h à 18 h.

Le Centre social de la Croix-de-Vernailles

> Le Pôle de services de proximité

16, rue Jean-Etienne-Guettard

Téléphone : 01 69 95 13 60

Des permanences à caractère social et administratif sont assurées au Pôle de services de proximité.

Le CCAS

> Une conseillère reçoit sans rendez-vous le mardi de 13 h 30 à 17 h.

Ecrivain public

> Sans rendez-vous le mercredi de 14 h à 17 h et de le jeudi de 9 h à 12 h.

L'Association Juridique de Protection et Conseil (A.J.P.C.)

> Prends en charge les personnes sous tutelle et sous curatelle.

Sur rendez-vous au 01 60 11 91 70.

> La Plate-forme multiservices

17-19 rue Jean-Etienne-Guettard

Téléphone : 01 64 94 78 61

NOUVEAU Le Coin des Aînés

> Un atelier qui se déroule 2 vendredis par mois de 14 h à 16 h à la plate-forme multiservices.

> Des évènements ponctuels sont également programmés toute l'année.

SE DÉTENDRE, SE DIVERTIR, S'ÉPANOUIR

Faire du sport

> Service des Sports

19, rue Reverseleux - 91150 Etampes

Téléphone : 01 69 92 67 22

Gymnastique

Pratiquer une activité physique adaptée, c'est préserver sa santé et son autonomie.

> Encadrées par les éducateurs sportifs de la Ville, des séances de gymnastiques douces sont programmées spécialement pour les seniors.

Ouvert :

- Le lundi de 10 h à 11 h et de 14 h à 15 h au Cosec André-Gautier.
- Le jeudi de 10 h 30 à 11 h 30 au Centre sportif Michel-Poirier, *créneau réservé aux personnes déjà inscrites le lundi.*

Aquagym

> Piscine Charles-Hauray

Avenue du Marché-franc

Téléphone : 01 64 94 02 55

> Des cours d'aquagym réservés aux seniors sont animés par des maîtres-nageurs sauveteurs tous les mercredis de 8 h à 11 h.

> Pour l'ensemble de ces activités, l'inscription et le certificat médical sont obligatoires.

> L'inscription se fait auprès du service des sports ou directement sur les sites sportifs.

Le Musée intercommunal

> Cour de l'Hôtel de Ville

Téléphone : 01 69 92 69 12 et 01 69 92 69 02

Visite libre du mercredi au dimanche de 14 h à 17 h sauf jours fériés.

Les visites de groupe sont possibles sur RDV.

Email : musee@caese.fr

Facebook : musée et pays de l'Etampois

Le Musée intercommunal invite les visiteurs à se plonger dans l'histoire d'Etampes au travers de collections qui ne cessent de s'étoffer.

> Elles sont à découvrir toute l'année. L'équipe du Musée, organise des visites, des conférences, des ateliers et des expositions.



A noter :

Les samedis thé-chansons :

une rencontre musicale conviviale un samedi par mois à 17 h. **GRATUIT.**

Programme sur : www.mairie-etampes.fr rubrique guide

Les vacances au Musée

> Pendant les vacances scolaires, un atelier à destination d'un public familial est proposé en lien avec les collections du Musée ou les expositions temporaires.

L'atelier est réalisé en extérieur ou au Musée en fonction du thème.

- > Participation gratuite.
- > Inscription obligatoire.
- > Les programmes sont à votre disposition au Musée et à l'accueil du tourisme.
- > Envoi sur demande.



Le service Animation du Patrimoine

> Renseignements et réservations

Accueil du Tourisme - Hôtel Anne-de-Pisseleu

Téléphone : 01 69 92 69 00 et 01 69 92 69 08.

Courriel : tourisme@caese.fr

Du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Laissez-vous conter le Pays d'Art et d'Histoire de l'Etampois.

> Le service du patrimoine propose des rendez-vous réguliers pour découvrir les richesses patrimoniales du Pays d'Art et d'Histoire de l'Etampois.

> Visites, conférences, ateliers, expositions et spectacles sont aussi l'occasion d'explorer le Sud-Essonne.

Les visites de groupes sont possibles sur rendez-vous.



> **Des audioguides sont mis à disposition.**

> Grâce à des pistes sonores téléchargeables gratuitement sur internet et utilisables sur lecteur MP3.

> Cet équipement donne accès aux visites en proposant une découverte ludique du patrimoine.

Deux circuits existent :

- A la découverte du Centre-Ville.
- Au fil de l'eau qui couvre les quartiers Saint-Martin et Saint-Gilles.

> Des conférences vidéo-projetées dans les résidences de personnes âgées d'Etampes et de la Communauté d'Agglomération sont assurées par le service du Patrimoine, ainsi qu'à l'Hôpital du Sud-Essonne (service gériatrie).

Le Conservatoire de musique Intercommunal

19 bis, rue Louis-Moreau

Téléphone : 01 69 78 26 01

Courriel : conservatoire-musique.cce@wanadoo.fr

Dans la limite des places disponibles, les seniors peuvent pratiquer un instrument, intégrer un orchestre ou une chorale.

› Valérie Aujard-Catot, professeure, propose aux seniors de rejoindre la chorale de la résidence Clairefontaine les mardis de 15 h 30 à 16 h 30.

› Le Conservatoire diffuse une plaquette trimestrielle où figurent tous les concerts, spectacles et conférences organisés durant la saison. Celle-ci peut être téléchargée sur le site de la ville ou être envoyée par mail.

Le Théâtre

Renseignements et réservations

Service culturel - Hôtel Anne-de-Pisseleu

Place de l'Hôtel-de-Ville et des Droits-de-l'homme

Téléphone : 01 69 92 69 07

Courriel : service.culturel@caese.fr

Programme sur le site de la ville : www.mairie-etampes.fr et agenda.

Le Théâtre d'Etampes, classé monument historique est un des rares théâtres à l'italienne.

› Ouvert à toutes les formes d'arts (théâtre, concerts, spectacles, marionnettes...) et conjuguant les styles contemporains et classiques, il offre une programmation riche et variée.

› Cette saison les têtes d'affiche sont : sont André Manoukian, Anne Bourgeois et Jean-Luc Lemoine.

› Le Théâtre propose les films-conférences de Connaissance du Monde une fois par mois le mercredi à 14 h 30 et les conférences de l'Université du Temps libre le lundi à 16 h.

Cinétampes

Service intercommunal :

Place Geoffroy-Saint-Hilaire

Téléphone : 01 69 92 69 14

Courriel : cinetampes@caese.fr

Programme sur le site de la ville :

www.mairie-etampes.fr

Installé au Théâtre, Cinétampes met à l'affiche des films d'Art et d'Essai et propose également des soirées thématiques et des rencontres avec des réalisateurs et acteurs.

Des séances en plein air sont organisées ponctuellement.



La Bibliothèque Diane-de-Poitiers

4, rue Sainte-Croix

Téléphone : 01 64 94 05 65

Horaires :

- Mardi : 14 h à 18 h.
- Mercredi : 9 h à 12 h 30 et 14 h à 18 h.
- Vendredi : 14 h à 19 h 30.
- Samedi : 9 h à 17 h.

Horaires d'été (juillet et août) :

- Mardi : 16 h à 18 h.
- Mercredi : 10 h à 12 h et 14 h à 17 h.
- Vendredi : 16 h à 18 h.
- Samedi : 10 h à 12 h et 14 h à 17 h.

La Bibliothèque offre à chacun la possibilité de se cultiver, de s'informer, de découvrir des expositions, de rencontrer des auteurs et des conteurs, de participer à des ateliers-lecture.

- Une grande diversité de romans, de revues, de livres classiques ou récents, de CD, de DVD peuvent être consultés sur place ou empruntés.
- Les personnes âgées de la résidence Clairefontaine peuvent aussi bénéficier d'un portage de documents.

L'inscription est gratuite.

Les Archives municipales

4, rue Sainte-Croix (2^e étage de la Bibliothèque intercommunale)

Téléphone : 01 64 94 85 07

Mail : archives.municipales@mairie-etampes.fr

Horaires :

sur rendez-vous du mardi au samedi (9 h à 12 h et 14 h à 17 h).

Véritable lieu de conservation et de transmission, les Archives municipales sont accessibles à tous gratuitement.

Les documents sont consultables sur place, en salle de lecture.

Les fonds sont constitués :

- › D'archives anciennes du XIII^e siècle à 1789.
- › D'archives de la période révolutionnaire (1789-1799).
- › De périodiques anciens et actuels (environ 80 titres différents).
- › De fonds modernes et contemporains (1800-1980).
- › De pièces iconographiques et figurées : plans et cartes, cartes postales, affiches, gravures...

Le Temps des loisirs

34, rue des Cordeliers

Téléphone : 01 69 92 71 93

Afin de créer du lien social le Temps des loisirs organise, tout au long de l'année des animations sur des thématiques variées et des sorties.



Les temps forts de l'année 2016

› En janvier :

Galette des rois et des reines, à la salle des fêtes.

› Jeudi 19 février :

Thé dansant de la Chandeleur, à la salle des fêtes.

› Mercredi 1^{er} mars

Les Seniors fêtent Mardi-Gras, à la salle des fêtes.

› En avril

Repas des Aînés, au gymnase René-Jouanny, à 12 h.

Les sorties de l'année 2016

› Jeudi 16 Février:

Journée à Rambouillet, visite de la bergerie Nationale et du Haras des Bréviaires.

› Jeudi 20 Avril :

Journée à l'auberge Grand'Maison au Cochon Grillé à Meaucé (Eure-et-Loir).

› Du jeudi 11 au vendredi 12 Mai :

Séjour au Puy du Fou.

› Jeudi 8 Juin :

Dégustation et Danse à Nogent-sur-Marne.

› Jeudi 21 Septembre

Oenotourisme à Sancerre.

› Du lundi 16 au dimanche 21 octobre :

Semaine bleue.

› Jeudi 16 novembre :

Fête du Beaujolais et soirée dansante au Temps des loisirs.

› Jeudi 30 novembre :

Soirée dansante avec dégustation de moules frites au Temps des loisirs.

› Du mercredi 6 au 8 décembre :

Marchés de Noël Côte d'Opale et Canterbury.

PARTICIPER À LA VIE LOCALE

Le Conseil des Aînés

Renseignements :

> **Temps des loisirs**

34, rue des Cordeliers

Téléphone : 01 69 92 71 93

> Le Conseil des Aînés permet d'être acteur de la vie locale en proposant des projets.

> Cette instance consultative est amenée chaque année à travailler avec le Conseil Municipal Jeunes.

Les Noces d'Or

Une petite cérémonie peut-être organisée en mairie afin de célébrer symboliquement les 50 ans de mariage.

Le service de l'Etat-Civil, rue des Marionnettes fournira toutes les informations nécessaires.

Téléphone : 01 69 92 68 53.



LES FORMALITÉS

Dispositif « Accompagner la fin de vie, s'informer, en parler ».

> **0 811 020 300** : ce numéro est à la disposition des proches de personnes en fin de vie et leur assure une aide sociale, psychologique, pratique et juridique.

Quelles démarches effectuer lors du décès d'un proche ?

A faire dans les 24 heures :

- > Faire constater le décès par un médecin.
- > Contacter un service de pompes funèbres afin que la déclaration soit faite à la mairie du lieu du décès muni(e) du certificat de décès établi par le médecin, d'une pièce d'identité, du livret de famille ou de toute autre pièce d'identité du défunt afin de pouvoir donner des informations précises.

Cette première étape permet d'obtenir des copies de l'acte de décès. Ces documents seront nécessaires pour procéder aux autres formalités.

- > Contacter l'entreprise de Pompes funèbres à laquelle sera confiée l'organisation des obsèques.

Organisation des obsèques

Deux possibilités :

- > L'inhumation ou la crémation avec ou sans cérémonie religieuse.

Les pompes funèbres d'Etampes

Le recours aux services de pompes funèbres est obligatoire.

- **Au Beau Granit**

48, rue Sainte-Croix

01 64 94 02 22.

- **Pompes Funèbres Générales**

(PFG) - 12, rue Louis-Moreau

01 64 94 52 27.

- **Pompes Funèbres Marin**

2, rue des Heurte-bise

01 60 80 02 49.

- **Pompes funèbres Pinturier**

36, rue du Haut-Pavé

01 64 94 03 83.

- **Chambres Funéraires**

- **Pompes Funèbres Générales**

(PFG) - 12, rue Louis-Moreau

01 64 94 52 27.

- **Pompes Funèbres Marin**

2, rue des Heurte-bise

Vous pouvez également consulter, sur internet, la liste complète des opérateurs fournie par la Préfecture de l'Essonne.

Les démarches à accomplir :

- › **Prévenir les organismes qui concernent le logement** : le bailleur pour le loyer, l'ERDF, GRDF, la compagnie des eaux, le service de l'audiovisuel, les opérateurs téléphoniques, afin de résilier les contrats et les passer au nom du conjoint si nécessaire.
- › Avertir les établissements financiers.
- › Contacter la mutuelle pour connaître les droits (un capital peut être versé à la famille).
- › Prévenir les caisses de retraite.
- › Pour les caisses de retraite complémentaire, demander le versement d'une pension de réversion.
- › Prévenir le Centre des Finances publiques.
- › Contacter les compagnies d'assurance liées à des crédits souscrits.
- › Modifier le nom sur la carte grise du véhicule si le défunt en possédait un.

LES INFOS PRATIQUES

Les numéros utiles

› **Centre Hospitalier Sud-Essonne Dourdan-Etampes :**
avenue du Général-de-Gaulle - **01 60 80 76 76.**

› **SOS médecins Essonne :** **08 26 88 91 91.**

› **Urgences :**
à partir d'un téléphone fixe : **15.**
à partir d'un portable : **112.**

› **SMUR urgences :** **01 60 80 79 43.**

› **Pompiers :** **18.**

› **Centre Antipoison :** **01 40 05 48 48.**

› **Ambulance Saint-Gilles :** **01 64 94 13 85.**

Les Pharmacies étampaises

› **Pharmacie Ait Amir Mouline**
89, rue Saint-Jacques :
01 64 94 64 45.

› **Pharmacie Couturier**
50, rue des Lys :
01 64 94 13 33.

› **Pharmacie de la Fontaine**
41, place Notre-Dame :
01 64 94 00 88.

› **Pharmacie Saint-Martin**
16, rue Saint-Martin :
01 64 94 04 67.

› **Pharmacie Notre-Dame**
7, place Notre-Dame :
01 64 94 46 42.

› **Pharmacie Paytra**
3 ter, rue Neuve-Saint-Gilles :
01 60 80 18 22.

› **Pharmacie Centrale**
20, place Notre-Dame :
01 60 83 44 83.

› **Pharmacie du Tribunal**
1, place du Tribunal :
01 64 94 33 71.

Sécurité

- › Police nationale : **01 69 16 13 50.**
- › Gendarmerie : **01 64 94 69 45.**
- › Police municipale : **01 64 94 40 19.**
- › SOS Victimes : **08 842 846 37.**
- › Objets perdus, chiens perdus : **01 64 94 40 19.**

Transports

- › Citadines : **01 64 94 55 72.**
- › Allô taxi Etampes : **01 64 94 73 00.**
- › Gare SNCF : **3635.**
- › Ormont transport : **01 64 94 55 45.**

Environnement

- › Allô encombrants : **01 69 92 68 05.**
- › Déchets verts, collecte ordures ménagères et collecte sélective, colonnes enterrées, collecte du verre, les composteurs : **01 69 92 67 44.**
- › Déchèterie : **01 64 94 79 81** ou **0 820 62 91 91.**

Eau - Electricité - Gaz

- › Urgences Société des Eaux de l'Essonne : **0 977 429 430.**
- › Urgences ERDF électricité : **09 726 750 91.**
- › Urgences GRDF gaz : **0 800 47 33 33.**

Administration

› **3939. Allô service public**

Est un numéro unique de renseignement administratif national (formalités et procédures, consommation, santé, logement, travail...).

› **3211.**

Pour obtenir des informations sur les services à la personne et sur le Chèque Emploi Service Universel (CESU).

› **3960. Allô retraite**

LES ADRESSES À CONNAÎTRE

Service administratif

› Permanence du délégué du Défenseur des Droits

Les 1^{er} et 3^e lundis du mois de 10 h à 12 h 30 et le 2^e mardi de chaque mois de 15 h à 19 h.

Au PAD 1, rue du Coq - **01 69 92 11 70**.

› Ministère des Affaires Sociales et de la Santé

14, avenue Duquesne - 75350 Paris - SP 07 - **01 40 56 60 00**.

› Caisse d'Assurance Maladie

26, rue de Saclas - **3646**.

› Centre des finances publiques

Rue Salvador-Allende - **01 69 92 65 00**.

› Trésorerie

Place du Port - **01 64 94 78 70**.

› Sous-Préfecture

4, rue Van-Loo - **01 69 92 99 91**.

Services municipaux

› Affaires générales (Etat civil, élections, logement) et CCAS

Rue des Marionnettes - **01 69 92 68 00**.

› Service des Personnes Retraitées.

19, promenade des Prés - **01 64 94 55 72**.

› CLIC (La Coordination gérontologique du Sud-Essonne) :

19, promenade des Prés - **01 60 80 15 67**.

› Services techniques.

19, rue Reverseleux - **01 69 92 68 00**.

LES ASSOCIATIONS LOCALES DE RETRAITÉS

› Fédération générale des retraités des chemins de fer de France et d'outre-mer Section d'Etampes.

Contact : Jean-Pierre Rondreux.

Téléphone : 01 64 94 11 10.

Courriel : jp.rondreux@aliceadls.fr

› Ensemble et solidaires

Contact : Hélène Perez

3, rue Léon-Grenier - 91150 Etampes.

Téléphone : 01 69 92 87 99 ou 06 24 20 76 67.

Courriel : helenperez91@yahoo.fr

› Génération Mouvement - Les Aînés ruraux de l'Essonne
GM AR91

Contact : Arlette Gouffier

19, rue de la Fontaine - 91410 Les Granges-le-Roi

Téléphone : 01 64 95 78 34

courriel : gouffierarlet@orange.fr



LES ASSOCIATIONS LOCALES D'ANCIENS COMBATTANTS

› Amicale des Anciens Marins d'Etampes et de sa région.

Contact : Philippe Guillerault
2, chemin d'Etampes - 91740 Pussay.
Téléphone : 01 64 95 26 19.
Courriel : philippe.guillerault@free.fr

› Association nationale des Croix de guerre et valeur militaire, délégation Sud-Essonne.

Contact : Marcel Lepinay
20, rue des Peupliers - 91630 Marolles-en-Hurepoix
Téléphone : 01 64 56 28 32.
Courriel : lepinay91@wanadoo.fr

› Comité départemental du Souvenir du Général-de-Gaulle 31^e section d'Etampes.

Contact : Pierre Lambeseur
130, rue de la République - 91150 Etampes.
Téléphone : 06 08 67 66 16.

› Comité d'Entente des Anciens Combattants et Victimes de guerre d'Etampes.

Contact : Claude Cuillerier
4 ter, rue du Sablon - 91150 Etampes.
Téléphone : 01 64 94 91 78.

› Comité du Souvenir de la gare d'Etampes

Contact : Guy Bibard
11, cité Pasteur - 91220 Brétigny-sur-Orge.
Téléphone : 06 07 95 81 86.
Courriel : guybibard@yahoo.fr



› Fédération nationale des anciens combattants en Algérie-Maroc-Tunisie (FNACA)

Contact : Claude Cuillerier

4 ter, rue du Sablon - 91150 Etampes.

Téléphone : 01 64 94 91 78.

› Les Médaillés militaires - 369^e section

Contact : Gérard Richard ou Lucien Philippe

3, impasse du Clos - 91150 Morigny-Champigny

Téléphone : 01 64 94 55 37 (M. Richard) ou 01 64 94 10 16 (M. Philippe).

› Société des membres de la Légion d'Honneur - Comité d'Etampes

Contact : Jacques Le Gac

22, sente des Vignes - 91530 Saint-Chéron

Téléphone : 01 64 56 37 80 ou 06 61 75 55 74.

Courriel : leyaudet91@aol.com

› Souvenir Français

Contact : Philippe Guillerault

2, chemin d'Etampes - 91740 Pussay.

Téléphone : 01 64 95 26 19.

Courriel : philippe.guillerault@free.fr

› Union Nationale des Combattants - 311^e section d'Etampes

Contact : Gilbert Chipault

20, rue Paul-Doumer - 91150 Etampes.

Téléphone : 01 75 59 90 28 ou 06 15 06 17 20.

Courriel : gchipault@sfr.fr

Etampes, ma ville

je m'y sens bien

